



ÉQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

 3h30

 1 an

Programme de formation - modalités pédagogiques



ORGANISATION

OBJECTIF DE LA FORMATION EPI

À la fin de la formation d'équipier de première intervention incendie ou EPI le stagiaire doit être capable de coordonner une intervention de lutte contre l'incendie. Ils viennent renforcer les témoins du début de l'incendie avec les moyens d'intervention disponibles sur place. Ils se coordonnent éventuellement avec d'autres équipiers et ils sont susceptibles de guider les secours extérieurs et de faire un rapport de la situation.

PUBLIC

Toute personne pouvant être amenée à intervenir face à un départ de feu et à diriger une évacuation.

MOYENS HUMAINS

Formateur incendie

MOYENS TECHNIQUES

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Logiciel EPI
- Générateur de flammes
- Extincteurs

PRE-REQUIS

- Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANT

- De 4 à 10 personnes

LIEUX

- Intra ou Inter-entreprise

DURÉE

- 3h30 jusqu'à deux sessions par jour

VALIDATION

- Questionnaire (QCM) d'évaluation
- Attestation de fin de stage
- Remise d'un support de cours
- Inscription dans le registre de sécurité

TAUX DE RÉUSSITE

100%

TAUX SATISFACTION

100%

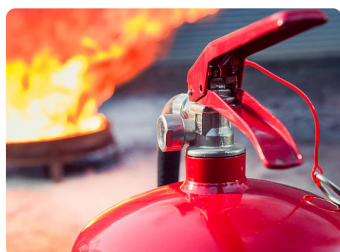
du 01/01/2024 au 26/09/2024

40%
THÉORIQUE

1h30

60%
PRATIQUE

2h





PROGRAMME

40%
THÉORIQUE

1h30

- Rôle et place de l'EPI au sein d'une entreprise, risque incendie
- Les causes et conséquences
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les moyens de lutte contre l'incendie (présentation des différents moyens présents au sein de l'établissement)
- L'alarme et l'alerte
- L'évacuation
- Rôle des guides et serre-files
- Description de vos consignes en cas d'incendie

60%
PRATIQUE

2h

- Exercices pratiques d'utilisation d'extincteurs
- Exercices pratiques d'utilisation des RIA (si possible)
- Techniques d'intervention face à un départ de feu
- Déclencher l'alarme (si possible)
- Passer l'alerte
- Identifier et couper les énergies
- Visite de vos installations de Sécurité



Nos formations peuvent être accessibles à certaines formes de handicap. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions réaliser une analyse en amont avant votre inscription.

TARIF INDIVIDUEL

- Sur devis

Délai d'accès

- 15 jours

TARIF GROUPE ET INTRA

- Sur devis

Inscription

- Par téléphone ou mail

AGRÉMENTS

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECCTE sous le numéro 11770752377
Habilité pour la prise en charge des formations auprès des OPCO



Organisme de formation PRIMUS FORMATION

6 Rue des Prés Saint-Martin, 77130 Montereau-Fault-Yonne

Téléphone : 01 85 48 19 27 | www.primus-formation.fr | Mail : contact@primus-formation.fr

Siret 904 998 804 00010 - APE 8559B - RCS Melun